

COMMISSION
DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Groupe du Porte-Parole
(CEE)

LIBRARY

Bruxelles, le 11 janvier 1968

PC/raf

Note BIO (COM) aux Bureaux Nationaux
c.c. aux Membres du Groupe du Porte-Parole

20ème réunion de la Commission

Au cours de sa 20ème réunion la Commission n'avait pas de décision proprement dite à son ordre du jour et ce premier compte-rendu de l'année sera donc assez bref.

A noter tout d'abord une coïncidence (pour la "petite histoire"): cette réunion du 10 janvier 1968 se tenait 10 ans après, jour pour jour, les deux réunions des anciennes Commissions Marché Commun et Euratom qui avaient commencé leurs travaux le 10 janvier 1958.

Avant la séance restreinte consacrée au tour d'horizon politique, la Commission avait entendu le Président Rey et le Vice-Président Barre sur l'entretien qu'ils avaient eu la semaine précédente avec M. Katzenbach. Un premier tour de table s'instaura ensuite et une première prise de position fut considérée comme prématurée au stade actuel. Je peux vous confirmer d'une part que sur le plan interne un groupe de travail (MM. Barre, Von der Groeben, Deniau) va approfondir l'ensemble du dossier et que, d'autre part, un dialogue Commission-Conseil s'instaurera tout au long de ces prochains jours par les canaux normaux des Représentants Permanents. Dans un premier temps l'entretien hebdomadaire du Président de la Commission et du Président du Comité des Représentants Permanents (le jeudi, traditionnellement) permettra un premier échange de vues. Mercredi prochain la Commission, éclairée par son étude interne et le résultat des premières réactions des pays membres à travers le Comité des Représentants Permanents, pourra se saisir du problème dans de bonnes conditions, nous l'espérons en tout cas. L'idée d'une réaction concertée de la Communauté aux mesures américaines pourrait alors prendre des formes plus concrètes; jusque là il vous faudra patienter.

Cet après-midi la Commission tiendra une séance à huis clos sur les problèmes administratifs et examinera, semble-t-il, la meilleure façon de rendre rapidement ses Services opérationnels, sans préjuger les aspects formels et juridiques des nominations proprement dites. Ce qu'on appelle la discussion de l' "organigramme" doit reprendre le 19 janvier.

D'après les premiers échos que nous avons obtenus de la réunion des Représentants Permanents qui siégeaient pour la première fois aujourd'hui, il apparaît que le Conseil Agricole des 22 et 23 janvier (qui avait été déjà envisagé) sera maintenu. En revanche, en ce qui concerne le Conseil "normal" de début février rien n'est encore certain; il en est de même du Conseil spécialisé qui devait être consacré aux problèmes conjoncturels et dont on avait envisagé la réunion vers la mi-février.

Amitiés

pr. le Porte-Parole absent
P. COLLOWALD